

## Compte-rendu du CA du Mardi 8 Novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Vindry-sur-Turdine, dûment convoqué le 24 octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christian PRADEL,

Présents : Mr PRADEL Christian, Mme DI STEFANO Annick, Mme EGLOFF Clarisse, Mr GAUDON Daniel, Mme GONDARD Isabelle, Mme PERRIN Emilie, Mme SOLY Simone, Mme VERMARE Marie-Claude Mme WESSE Béatrice,

### **Absentes :**

Mme FAVRE Marie Françoise excusée donne pouvoir à Mme WESSE Béatrice  
Mme MURE Christelle excusée

Secrétaire de Séance : Mr. MATHY POISOT Jean-Christophe

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 06/07/2022 à l'unanimité des présents.

## **CCAS**

### **Secours**

Mme B. se retrouve en difficulté financière face à l'inflation et à de faibles ressources. Nous sommes alertés par un tiers. Nous connaissons bien Mme B le CCAS a déjà aidé cette dernière dans les années précédentes. Il a été délivré un bon alimentaire de 50 € par le vice-président.

Mr A n'a finalement pas eu besoin d'un bon alimentaire sa compagne a perçu les prestations attendues avec beaucoup de retard.

### **Repas des aînés, goûter, colis de Noël**

Les courriers d'inscriptions au repas et goûter sont envoyés. Le traiteur retenu parmi plusieurs choix est :

« **2 EL Traiteur** », l'animation sera le prestataire Thierry Agnan. Les résidents des Tilleuls bénéficieront d'un repas dans la résidence avec animation, il n'y aura pas de colis de Noël mais un cadeau spécifique du CCAS (repas + cadeau approcheront la valeur de 25 €)

### **Présentation action dépistage ophtalmologique**

Une action de prévention et de dépistage ophtalmologique sera réalisée à la Résidence Autonomie les tilleuls le 6 Décembre 2022. Elle consiste en un atelier collectif (découverte du fonctionnement des yeux, des pathologies sous forme de jeux) le matin de 10h30 à 11h30 et l'après-midi sur rendez-vous : un examen gratuit de dépistage de 20 mn validé par un ophtalmologue donnant lieu à un compte rendu et si nécessaire la rédaction d'une ordonnance.

L'action menée par la société E-Ophtalmo est prise en charge par la conférence des financeurs.

### **Convention Epi Autre**

Reportée car L'Epicierie solidaire ne nous a pas transmis la convention malgré plusieurs relances.

### **Questions diverses**

Néant

### **RPA**

#### **Admission en non-valeur**

Monsieur le Président expose à l'assemblée que suite au décès d'une résidente en 2019, il reste un loyer impayé malgré une demande de renseignement qui s'avère négative. De plus il existe un reste à recouvrer auprès du Département du Rhône inférieur au seuil de poursuite. Il convient donc de demander une admission, en non-valeur et d'imputer au compte 6541 le montant de la dette de Mme P de 408.60€ ainsi que le montant d'un reste à recouvrer auprès du Département du Rhône de 0.01€ soit un montant total de 408.61€

Approuvé par 10 voix pour, 0 voix abstention, 0 voix contre.

#### **Décision modificative en Fonctionnement et en Investissement N3**

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande d'ouverture de crédit en fonctionnement pour la somme de 2 724.20 € pour permettre de faire face à de nouvelles dépenses et en investissement de 4 295.59 €

Approuvé par 10 voix pour, 0 voix abstention, 0 voix contre.

#### **Remplacement agent de nuit**

Concernant les congés de Mme HUSSON Chrystelle gardienne de nuit à la résidence il est nécessaire de recourir à l'emploi de Mr CHANELIERE François pour 5 nuits (du 15/11/2022 au 17/11/2022 et du 27/12/2022 au 30/12/2022), les autres congés seront assurés par Mr HERVO Yann également gardien de nuit à la résidence.

#### **Contrat Groupama risques statutaires du personnel (CNRACL IRCANTEC)**

- L'application du régime de protection sociale des agents territoriaux implique pour notre établissement des charges financières, par nature imprévisibles, Afin de se prémunir contre ces risques, il est possible de souscrire un contrat d'assurance. Notre précédent contrat est dénoncé par la société AXA dans le sens où il n'est plus commercialisé ainsi il arrivera à échéance le 31/12/2022. Le contrat couvre les risques financiers ci-après liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés et non affiliés à la CNRACL. Il convient de permettre au Président de signer le contrat prise d'effet du 01/01/2023

Approuvé par 10 voix pour, 0 voix abstention, 0 voix contre

### Questions diverses.

- Conseil de vie sociale du 29 septembre 2022

Le livret d'accueil de la Résidence Autonomie ainsi que le règlement de fonctionnement de la résidence ont été présentés et adoptés. Une nouvelle activité chorale est proposée par Mme WARIDEL Jocelyne le mardi après midi .

- Le repas de Noël à la résidence les Tilleuls aura lieu le 14 décembre 2022 ouvert également aux familles (payant 20 €) présentation du menu (salade océane, purée de châtaigne et fagot asperge confit de canard sauce champagne, plateau de fromages, vacherin vanille fruits rouges)

**Fin de séance 20h40**



The image contains five handwritten signatures. On the left side, there are three signatures in black ink: a long horizontal signature at the top, a smaller signature below it, and a large, stylized signature at the bottom that appears to contain the name 'Soff' and 'Hauert'. On the right side, there are two signatures in blue ink: a signature at the top and a signature below it that clearly reads 'Ble'.

